

PRÉSENTATION DES BUDGETS 2017

Calendrier budgétaire

- ▶ Budget 2017 : circulaire wallonne qui impose le vote du budget le 31 /12 au plus tard (obligation UE)
- ▶ Les budgets Ville, Police, CPAS et Régie foncière seront présentés au Conseil communal des 19, 20 et 21 décembre



Budget 2017 - contexte

- Exercice à l'équilibre, malgré le contexte global qui reste très difficile (perceptions IPP, cotisations de responsabilisation, frais inhérents à une métropole (pôle culturel, pôle économique, déchets,...), tax shift, frais liés à la sécurité (niveau 3 OCAM),...
- Volonté de ne pas alourdir les taxes pour les Liégeois tout en garantissant la continuité du service public de manière optimale et même en apportant de nouveaux services.

Budget 2017

- ▶ Le budget 2017 démontre la volonté intangible :

De garder la maîtrise dans la gestion budgétaire de la Ville :

- sans pour autant porter atteinte :
 - au rôle social de la ville
 - au service public en général
 - au personnel
- et en gardant l'ambition de développer de nouveaux projets
- sans alourdir la pression fiscale

Budget global 2017

	Recettes	Dépenses	Solde
Exercice propre	486,1	486,1	0
Exercices antérieurs	2,6	26,2	-23,6
Prélèvements	23,6	0	23,6
Budget global	512,3	512,3	0

(en Millions d'EUR.)

Budget 2017 global

- ▶ Le budget global 2017 est donc à l'équilibre.
- ▶ Il se compose :
 1. Des exercices antérieurs à concurrence de 23,6M EUR, correspondant :
 - au montant des factures de cotisation de responsabilisation Ville – Zone de Police – CPAS pour l'année 2016, couvert par un Prêt d'Aide Extraordinaire à Long Terme (PAELT) du CRAC à hauteur de 23,3M EUR ;
 - au solde des exercices antérieurs, couvert par un prélèvement sur le fonds FOURMI limité à 0,3M EUR.
 2. De l'exercice propre qui est à l'équilibre et vous est détaillé dans les slides qui suivent

Etat des réserves

- ▶ Au compte 2015 : 20,4M EUR
- ▶ Au 31/12/2017 : 10,3M EUR
- ▶ Prélèvements prévus au budget 2017 :
 - 0,3M EUR pour couvrir les dépenses sur exercices antérieurs



Budget 2017 - Recettes

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
RECETTES	445,1	489,3	486,1
Prestations	15,7	18,5	20,6
Fonds des Communes	130,3	130,8	132,3
Fiscalité	147,7	170,4	166,9
Subsides	59,2	61,5	64,5
Dividendes	7,7	7,8	7,7
Aide RW	54,6	53,2	55,4
Autres recettes	30,8	33,6	29,7
Opérations prélèvement (régul. pensions,...)	-5,4	3,3	0
Aide sidérurgique et Piscine Jonfosse	4,5	3,4	2,3
Crédit spécial de recettes	0	6,8	6,7

(en Millions d'EUR.) ⁸

Budget 2017 - Dépenses

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Dépenses	466,6	480,6	486,1
Personnel	153,9	162,8	167
Fonctionnement	54,2	58,7	60,4
Transferts	138,3	137,3	140,1
Dette	35,5	38,2	34,6
Utilisation aide RW	54,6	53,2	55,4
Autres dépenses	30,2	30,5	28,7

(en Millions d'EUR.)

Budget 2017 = Equilibre ⁽¹⁾

- ▶ Sans modification des taxes pour les habitants :
- ▶ Au niveau du personnel :
 - maintien de l'effectif actuel
 - poursuite de la politique de nomination (50% de l'effectif)
 - prise en compte de l'indexation prévue en 2017
- ▶ Au niveau des dépenses de transfert :

Maitrise des dépenses de transferts tout en augmentant les dotations de la ZP et du CPAS de 1,15%



Budget 2017 = Equilibre ⁽²⁾

- ▶ Au niveau des dépenses de fonctionnement :
- ▶ -> majoration de 200.000 EUR en gestion et fonctionnement de l'informatique ;
- ▶ -> majoration de 500.000 EUR liée à des programmes subsidiés au niveau européen (Interreg Euregio, Ace Retrofitting...) ;
- ▶ -> diminution des frais énergétiques de 1 million EUR compensant les majorations contractuelles obligatoires.

- ▶ Poursuite d'une politique volontariste d'investissement de métropole avec un projet phare :
 - la rénovation de la Cité administrative
 - Investissements dans le pôle culturel : la Boverie, le Grand Curtius, le Musée d'Ansembourg,...



▶ Présentation détaillée des
Recettes et des Dépenses



Recettes



Recettes de prestations

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Prestations	15,7	18,5	20,6

-> Majoration de 400.000 EUR due à la prolongation d'un an de l'actuelle concession en mobilier urbain ;

-> Une majoration attendue, liée au nouveau marché de concession en mobilier urbain qui sera attribué en 2017 ainsi qu'une révision du règlement d'occupation des locaux pour les manifestations privées.

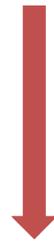
(en Millions d'EUR.)

Fonds des Communes

- Notre principale source de recettes augmente légèrement :
 - Budget 2016 : 130,3 M EUR
 - Budget 2017 : 130,8 M EUR

⇒ A mentionner :

Première année d'indexation de notre recette au FDC grâce à l'effet cliquet prévu par le décret qui entraîne une augmentation de 0,5 M EUR.



Evolution Fonds des Communes

2015 : 130,3 (chiffre du compte)

2016 : 130,8

2017 : 132,3

2018 : 133,9

2019 : 136,8

2020 : 139,1



Source : trajectoire budgétaire

Fiscalité

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
PRI	69,8	72	72,3
IPP	33,4	52	46,5
Taxe circulation	1,6	1,5	1,7
Fiscalité locale	42,8	44,9	46,4
TOTAL	147,7	170,4	166,9

A noter, retour à la normale de la prévision de la taxe additionnelle à l'IPP.
Pour la période 2015-2017, nous avons donc toujours bien un manque à gagner de 6M EUR.

(en Millions d'EUR.)

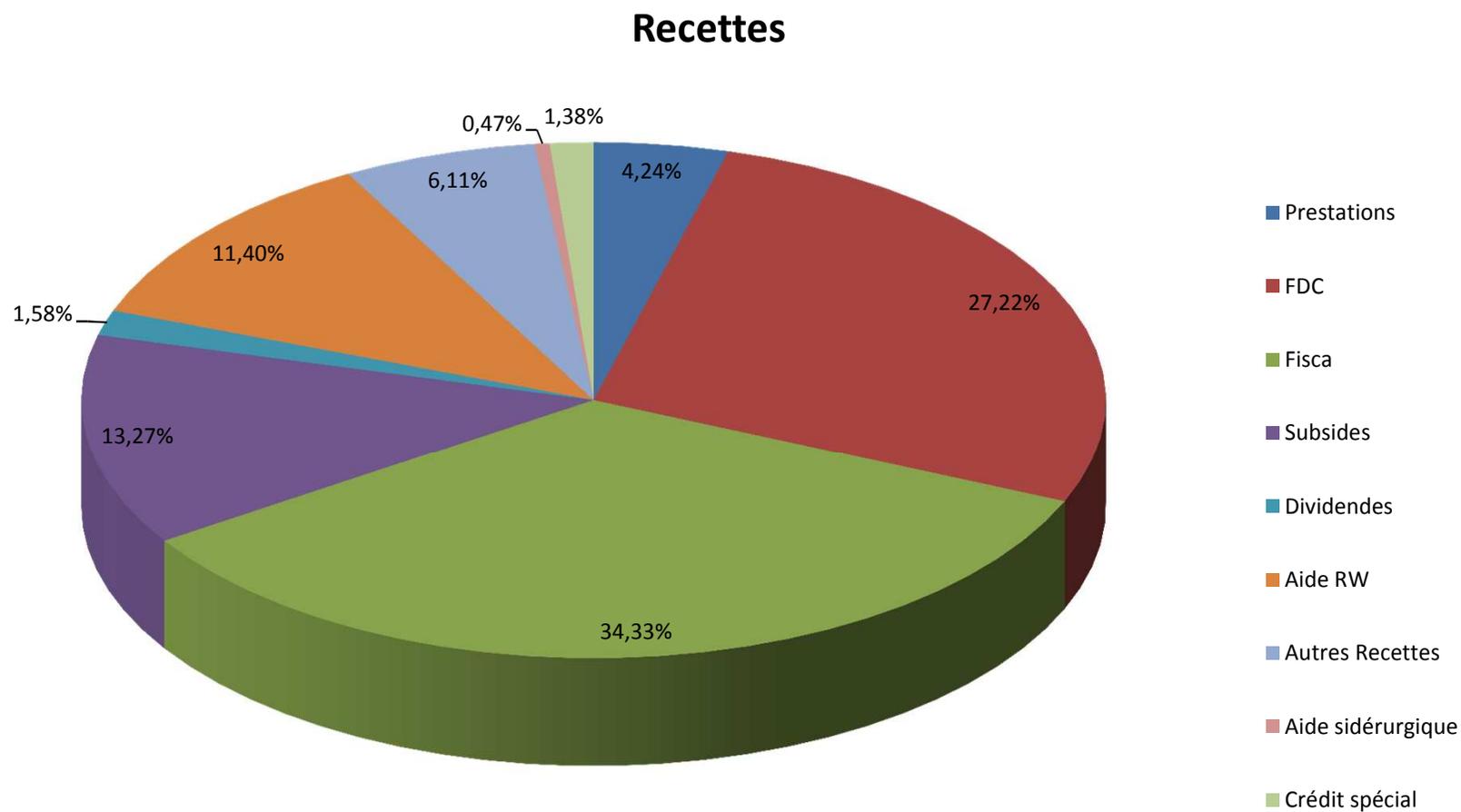
Subsides

- Maintien de l'activation optimale des subsides :
 - Compte 2015 : 59,2
 - Budget 2016 : 61,5
 - Budget 2017 : 64,5



Budget 2017

Recettes – ventilation en pourcentages



Dépenses



Dépenses de personnel

Passent de 162,8M en 2016 à 167,3M en 2017 :

- Maintien de l'effectif actuel (2.899 ETP, c'est-à-dire le chiffre du cadre)
- Aucun licenciement
- Poursuite des nominations à concurrence de 50% de l'effectif
- Prise en compte de l'indexation prévue en 2017

Dépenses de fonctionnement

Passent de 58,7M en 2016 à 60,3M en 2017

Majoration due :

- aux indexations contractuelles :
 - > ces majoration étant compensées par la diminution des frais énergétiques (à hauteur de 900.000 EUR)
- à de nouveaux projets importants pour la ville, au rang desquels :
 - Mise en œuvre du projet de ville : +270.000 EUR
 - Mise en œuvre de nouveaux projets informatiques : +200.000 EUR
 - Projets européens subsidiés (Interreg Euregio, Ace retrofitting,...) +500.000 EUR
 - Indemnisation des commerçants lors de travaux de la ville : +25.000 EUR
 - Promotion Grand Curtius : +150.000 EUR
 - Gestion Vélocité : +53.000 EUR
 - Navette fluviale : + 60.000 EUR
 - Milieux d'accueil petite enfance : +70.000 EUR (Augmentation du bio dans les repas)

Dépenses de transferts

	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
TOTAL	138,3	137,3	140,1
Zone de Police	57,2	57,2	58
CPAS	24,5	25	25,3
I.I.L.E.	22	22,1	22,1
INTRADEL	8,3	8,8	8,9
Charge nette emprunts CRAC	5,7	5,9	7
Autres	20,6	18,3	18,8

(en Millions d'EUR.)

Transfert Zone de Police

- Augmentation de la dotation à la ZP qui passe de 57,2M EUR à 58 M EUR
 - Deux raisons :
 1. Le personnel (statutarisations, heures supplémentaires)
 2. Les obligations et recommandations dues au niveau 3 de la menace déterminé par l'OCAM

Transfert CPAS

- Majoration de la dotation qui passe de 25 à 25,3M EUR
- Diminution des dépenses du CPAS grâce au transfert du maintien à domicile vers ISOSL
- 150.000 EUR pour les nominations
- Maintien des subsides régionaux (plan de cohésion sociale, politique des grandes villes) et fédéraux
- Poursuite des synergies avec la ville : 10 AS mis à disposition en 2015 et analyse cas par cas en 2016 et 2017
- Rmq : budget ville en matière sociale -> + de 29M EUR (y compris subsides) au travers du Plan de cohésion sociale, du Plan de prévention

Autres transferts

- Maintien de la dotation aux 3 grandes institutions culturelles, aux Centres sportifs, aux Foyers culturels et aux Maisons et Centres de jeunes
- Moyens supplémentaires pour de nouveaux projets ou des renforcements, dont :
 - Promotion de la mobilité douce : + 30.000 EUR
 - Evènements touristiques (Nocturne des Coteaux) : 75.000 EUR
 - Festival de la BD : 25.000 EUR
 - Forum mondial des humanités : 50.000 EUR
 - Boverie : + 80.000 EUR
 - IGIL : + 230.000 EUR (augmentation dotation)
 - UVCW : +21.000 EUR (augmentation cotisation)
 - REMUA (OPRL dans les quartiers) : 30.000 EUR

Dépenses de dette

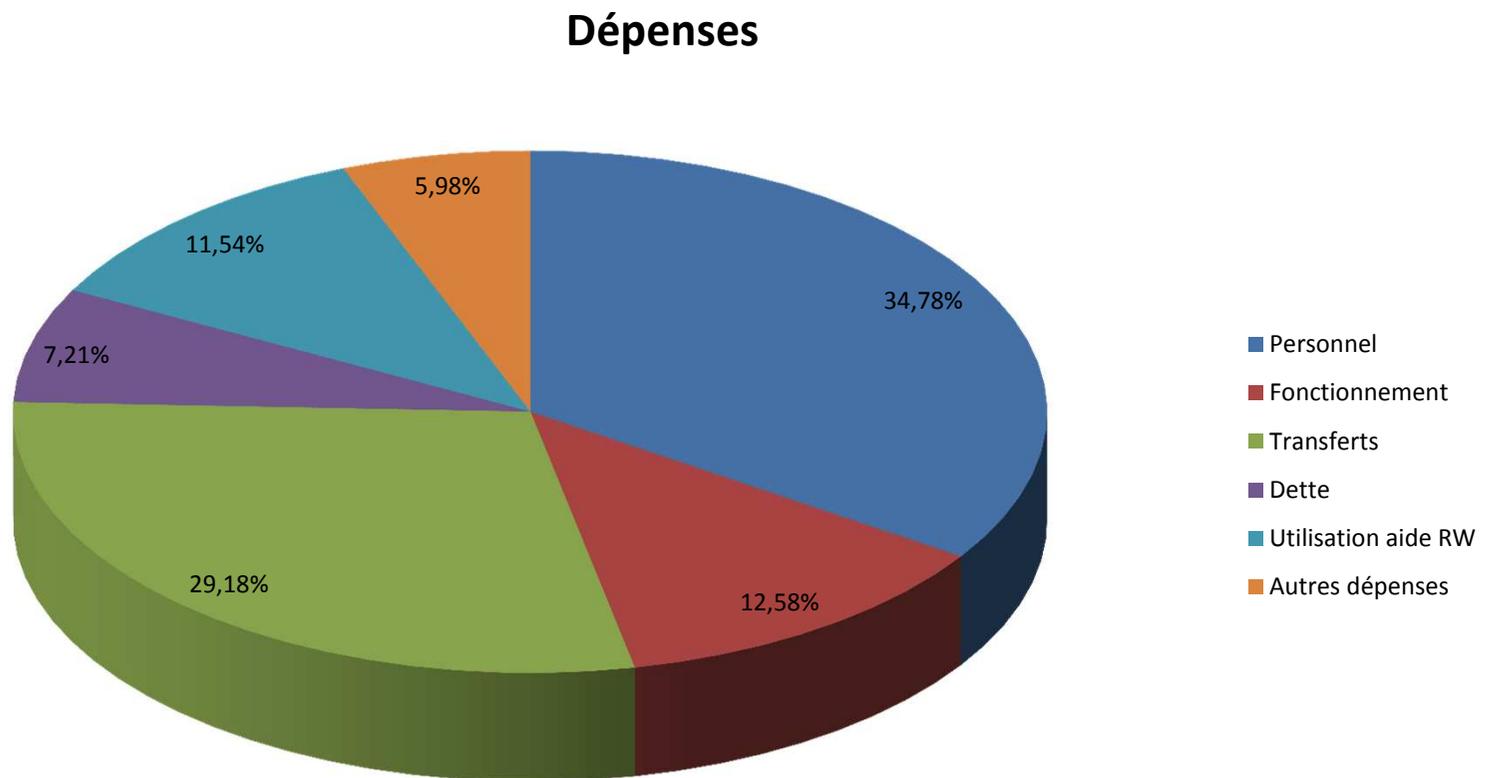
- Budget 2016 : 38,2 M EUR
- Budget 2017 : 34,6 M EUR

Ce montant correspond au total des dépenses de dette composées :

- Des emprunts d'investissement pour 32,3M qui sont en diminution de 4,5M (chiffre du B16=36,8) suite à la politique de rééchelonnement des emprunts d'investissement opérée en 2015
- De l'emprunt CRAC Belgacom : 0,4M
- Des emprunts pour les Cotisations de responsabilisation : 0,9M
- Des frais financiers : 1M

Budget 2017

Dépenses – ventilation en pourcentages



Problématique des cotisations de responsabilisation

Rappel de l'historique du dossier :

Année	Montant (en €)	Financement
Cotisation12->B13	13.071.276,11	Fonds propres
Cotisation13->B14	15.580.907,38	Fonds ETHIAS
Cotisation14->B15	18.794.531,49	Emprunt CRAC
Cotisation15->B16	23.302.191,00	Emprunt CRAC
Cotisation16->B17	23.302.191,00 (sous réserve)	A définir

- Comme en 2015 et 2016, le budget initial 2017 prévoit une recette extérieure pour couvrir le montant de la cotisation de responsabilisation de la ville, du CPAS et de la ZP.

Présentation des dépenses extraordinaires



Budget extraordinaire ⁽¹⁾

- 64,7 M EUR
- La charge d'emprunt de la ville et ses entités est limitée à 25M EUR
- Hors balise :
 - Renowatt : 6,1M EUR
 - Jonfosse : 1,8M EUR
 - Niveau 3 OCAM : 1.5M EUR



Maintien d'une politique d'investissements volontariste qui participe à la relance de l'économie liégeoise.

Budget extraordinaire (2)

En bâtiments (45,8 millions €, dont 8,2 à charge Ville) :

- Rénovation Cité administrative (23M EUR)
- Eglise Saint-Jean (1,7M EUR)
- Crèches (3,4M EUR)
- Ecole Beau-Mur (800.000 EUR)
- Sports et Jeunesse (560.000 EUR)
- Musée d'Ansembourg (400.000 EUR)

En voiries (12,7 millions, dont 7,8 à charge ville):

- Entretien des voiries et trottoirs (3M EUR)
- Eclairage public (800.000 EUR)
- Aménagements cyclables (280.000)
- Place des Carmes (800.000 EUR) , Avenue Reine Astrid à Grivegnée (1,5M EUR), Rue de Campine (240.000 EUR), Impasse Macors (500.000 EUR)
- Égouttage et assainissement eaux usées (1M EUR)

Budget extraordinaire ⁽³⁾

– Autres :

- Plan informatique (800.000 EUR)
- Réaménagement Bressoux–Droixhe (1,2M EUR)
- Réaménagement Coronmeuse (1,7M EUR)
- CREASHOP – Gestion immob. Commerciale (225.000 EUR)
- Mobilité : Shop & go (100.000 EUR)
- Grand Curtius (300.000 EUR)
- Eglise Saint–Jean l’Evangéliste (1,6M EUR)
- Collégiale Sainte–Croix : premières études (30.000 EUR)
- Mobilier pour l’enseignement (412.000 EUR)
- Réfection cheminement des parcs (250.000 EUR) et du patrimoine arboré (120.000 EUR)

Conclusions ⁽¹⁾

- Le Budget 2017 :
 - Reste à l'équilibre malgré un contexte difficile.
 - Préserve le rôle social de la ville.
 - Renforce la sécurité des citoyens.
 - Conforte le personnel communal dans toutes ses fonctions.
 - Garantit la qualité du service public.
 - Préserve les organismes institutionnels et les associations importants pour la ville par une politique de transferts constante et le renforcement des synergies.
 - Reste ambitieux en confortant les investissements et la fonction de Métropole.



Conclusions (2)

- Plan de gestion :

C'est dans le cadre d'un plan de gestion à réactualiser pour juin 2017 qu'une solution globale relative aux cotisations de responsabilisation devra être dégagée.

Toujours dans ce cadre, il y aura une recherche de réformes structurelles, de synergies avec d'autres institutions pour conforter la maîtrise budgétaire de la ville.



Merci pour votre attention

